



Chères Soeurs,
Chers Frères,

Comme vous le savez, mardi dernier, nous avons été amenés à rendre public le fait qu'un prêtre de notre Archidiocèse s'était présenté aux autorités judiciaires. Il y a plusieurs années, ce prêtre a abusé d'une jeune personne dans le domaine de la sexualité. Cette personne était mineure au moment des faits qui sont répréhensibles sur le plan moral et légal.

Il revient désormais aux autorités judiciaires compétentes de se référer aux lois relatives à la protection de l'enfance et de la jeunesse, dans la mesure où elles s'appliquent à celui qui a contrevenu de manière coupable à leurs dispositions. L'Eglise a, pour sa part, établi des prescriptions en la matière. Conformément aux règles de l'Eglise universelle, la Congrégation pour la Doctrine de la Foi, compétente en la matière, sera saisie ultérieurement du dossier.

Mes premières pensées et mes premières préoccupations sont pour la personne victime de cet acte. Je ressens dans mon coeur une immense douleur, et je vous demande, toutes et tous, qui êtes l'Eglise de Luxembourg, de prier pour elle. La vie lui est devenue plus difficile à cause de ce qui lui est arrivé. Cette personne doit savoir que Dieu se tient auprès d'elle et que nous, Eglise, nous sommes aussi là pour elle.

En ces moments difficiles, je veux aussi m'adresser à tous les enfants et à tous les jeunes. Votre intégrité, corporelle et spirituelle, doit être respectée par tous les moyens. Pour l'Eglise, vous êtes importants! Vous pouvez continuer à vous fier à vos prêtres et à vos accompagnateurs pastoraux. Je veux que vous puissiez vivre librement votre foi dans l'Eglise, sans crainte d'abus. Je prie les parents, aujourd'hui déstabilisés et déçus, de continuer à manifester leur confiance.

Je voudrais aussi vous demander, chers Frères et Soeurs, de prier pour le prêtre concerné qui a failli et péché. Quant à l'Eglise, elle doit d'une part tout entreprendre pour que justice soit faite. Nous devons d'autre part nous appuyer sur l'Evangile du pardon et de la miséricorde. Il faut maintenant laisser la justice suivre son cours. Nous pouvons prier pour ce prêtre et ne pas le laisser seul avec sa faute.

Notre Eglise est soumise à de fortes secousses, de l'extérieur et de l'intérieur. En ces moments difficiles, ne nous laissons pas voler l'espérance et la joie de la foi. Ces moments de tristesse pour notre Eglise peuvent nous aider à nous rassembler plus encore en ce temps d'épreuve.

Votre Evêque.
+ Jean-Claude

Luxembourg, le 2 octobre 2014